



CIRCULAIRE CIEPP

Février 2023

2022, une année orientée long terme

Un intérêt de 2 % versé pour 2022

Au terme de cette année 2022, le taux d'intérêt attribué sur l'entier de l'avoir de vieillesse (accumulé à la fin de l'année 2022, sans les bonifications vieillesse de l'année) des assurés actifs au 1^{er} janvier 2023 est de **2 %**. Ce taux dépasse de 1% le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

La fin abrupte de la période d'inflation modérée et de taux bas, voire négatifs a entraîné des baisses de plus de 15 % des principaux marchés actions et obligations mondiaux. Dans un tel contexte, le portefeuille de la CIEPP enregistre une performance négative de 10,95 % sur l'année 2022.

Les banques centrales, sous l'impulsion de la FED, ont augmenté leurs taux directeurs à un rythme et une intensité inégalés pour tenter de freiner une inflation galopante causée notamment par les créations monétaires successives (crises financières et Covid). Les rendements des obligations du Trésor US à 10 ans, principale référence de prix pour les actifs financiers planétaires, ont plus que doublé sur l'année, passant de 1,5 % à 3,9 %. Les actions de croissance ont été les plus vulnérables à une telle hausse. Les cours des actions Tesla et Meta ont par exemple chuté de 65 %.

Dans cet environnement, impacté de surcroît par les tensions géopolitiques (conflit ukrainien et statut de Taiwan), la CIEPP a continué d'appliquer rigoureusement son processus d'investissement. Elle a aligné son portefeuille sur son allocation stratégique dans le cadre de son rééquilibrage annuel et a investi les entrées nettes de liquidités générées par son activité de prévoyance dans les actifs les plus dépréciés. L'allocation stratégique a été modifiée en fin d'année pour renforcer la stabilité du portefeuille. La nouvelle allocation stratégique est disponible dans le règlement de placement validé en octobre dernier par le Conseil de fondation. D'autre part, la baisse des valorisations des actions et la hausse des rendements obligataires améliorent de manière significative l'espérance de rendement à moyen terme de la fortune.

Malgré l'importante moins-value de 2022, la situation de la CIEPP reste solide. **Son taux de couverture¹ devrait se situer aux alentours de 109 %** au 31 décembre 2022. Ce dernier sera audité et communiqué de manière définitive dans le rapport annuel de 2022, en juin prochain.

Malgré le contexte difficile, la CIEPP franchit des caps en 2022

La CIEPP, fondation de droit privé la plus grande de Suisse romande, clôture l'année 2022 avec un total de bilan supérieur à 8,2 milliards de francs suisses. Fin 2022, elle gérait la prévoyance professionnelle de 10'466 entreprises et indépendants (+1,17 %). Le seuil des cinquante-mille assurés a été franchi pendant l'année pour atteindre 50'331 assurés (+5,72 %). Le nombre de rentiers était de 7 267 bénéficiaires (+4,89 %). En 2022, les contributions facturées ont atteint plus de 434 millions de francs (+5,25 %), croissance record depuis dix ans.

Politique ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernementale) de la CIEPP

En 2022, la CIEPP a renforcé sa position d'investisseur actif et responsable.

Grâce au lancement en janvier 2022 du deuxième compartiment du fonds de placement Achillea, la caisse a pu exercer ses droits de vote sur ses principales actions japonaises et ainsi atteindre une profondeur de vote de plus de 70 % de son allocation en actions. Le rapport 2022 sur les votes exercés à l'international et en Suisse sera disponible au mois de juin prochain.

La CIEPP a effectué l'analyse annuelle de la durabilité de son portefeuille afin d'orienter son activité d'engagement. Elle a participé à deux résolutions d'actionnaires en Suisse en faveur du climat. Elle est engagée dans 42 initiatives à l'international, portant sur des aspects environnementaux (34), sociaux (18) et de gouvernance (3).

Une des initiatives environnementales ciblant les principaux producteurs d'électricité européens a contribué à réduire leurs émissions de CO2 de 139 tonnes par an, l'équivalent de trois fois les émissions de la Suisse. Par ailleurs, la défense de la biodiversité ciblant la déforestation et la pollution plastique est désormais un axe important de l'engagement de la CIEPP au sein de son activisme environnemental.

Au niveau de l'immobilier direct, en complément du développement et de la réalisation de projets immobiliers neufs répondant aux objectifs de durabilité les plus élevés, la CIEPP a concrétisé sa stratégie ESG pour le parc existant. En effet, des études ont été menées pour préparer la rénovation complète d'un immeuble de plus de 180 logements à Thônex, et une demande d'autorisation de construire sera prochainement déposée permettant d'obtenir le label THPE Rénovation et d'atteindre les objectifs cantonaux de 2050 en termes d'Indice de Dépense de Chaleur (IDC) et d'émission de CO2.

Certificat de prévoyance et taux d'intérêt 2023

Le certificat établi et disponible dans nos services en ligne destinés aux assurés CIEPP, indique la situation du compte de vieillesse au 31 décembre 2022 après versement d'un intérêt de 2%, ainsi que les prestations prévisionnelles calculées sur la base d'un taux d'intérêt de 1%.

Pour l'année 2023, le Conseil de fondation de la CIEPP a fixé le taux d'intérêt à 1% (taux identique au minimum LPP). Le taux effectivement attribué sur les comptes de vieillesse des assurés actifs dans la caisse au 1^{er} janvier 2024 sera définitivement arrêté en janvier 2024, sur la base des résultats enregistrés par la CIEPP durant l'année 2023.

Portail assurés

Depuis 2021, le portail e-services destiné aux assurés, leur permet, entre autres, de traiter leurs questions administratives, d'effectuer différentes simulations et de consulter leurs documents LPP de manière sécurisée. Le catalogue ne cesse également de s'étoffer, dès lors, n'hésitez plus à vous connecter!

Composition renouvelée du Conseil de fondation

En 2022, la gouvernance de la CIEPP a évolué. Le Conseil de fondation, constitué paritairement, est composé des personnes suivantes: Aldo Ferrari, président; Bruna Campanello; Anna Gabriel Sabaté; Luc Dupuis; un membre est en cours de désignation, pour les représentants des salariés; Ivan Slatkine, vice-président; Michel Rossier; Pascal Schwab; Robert Zoells et Olivier Sandoz pour les représentants des employeurs.

Contact

Pour tout renseignement et mise à jour de vos données, le service de l'administration du siège ou de nos agences se tient à votre disposition.

Glossaire

¹Taux de couverture: il permet de calculer le degré de financement de tous les engagements de la caisse à un instant donné.

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	1630 Bulle	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	1701 Fribourg	T 026 552 66 90
Neuchâtel	Av. du 1 ^{er} -Mars 18	2001 Neuchâtel	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	2900 Porrentruy	T 032 465 15 80

Siège de l'Administration de la caisse

Rue de Saint-Jean 67 – Case postale – 1211 Genève 3
T 058 715 32 06 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale